

**CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2009**

**COMPTE-RENDU DE SEANCE**

Présents : M. Moine, D. Gagneux, JL Milliex, A Newell, C Guiboud-Ribaud, A. Papin, R. Dalphin, JP Frénod, Y. Patroix, B. Martin, J Liebe

**PISTE A GRUMIERS DU MONT CHABERT**

2 agents présentent au C.M. le projet que l'ONF propose pour améliorer la desserte de la forêt communale et privée de la Motte : création d'une piste à grumiers transversale, à flanc de montagne. Ce projet pourrait faire l'objet d'une étude technique détaillée dans le cadre d'un programme de valorisation de la ressource forestière des Bauges piloté par le PNR. L'ONF présentera avant l'été ce projet d'étude à la mairie qui devra se prononcer.

**CIMETIERE**

Les travaux prévus (mur d'enceinte, portail, jardin du souvenir et columbarium) se terminent. Le CM délibère pour adopter les tarifs suivants :

Objet	Conditions	Tarif
Concession de tombe	Sur la base de 3 m2, durée : 30 ans	700 €
Concession d'une place columbarium	30 ans	700 €
Pose d'une plaque au jardin du souvenir	Dimensions 25 cm X 8	200 €

**URBANISME**

Le C.M. délibère pour autoriser Mme le maire à déposer le permis de lotir des terrains communaux de la Fin Devant.

**DEPOT DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL**

Le CM délibère pour autoriser le maire à déposer les dossiers suivants (avant le 30 mai, pour 2010) :

- Assainissement : raccordement Rocher / STEP
- Voirie communale : devis en cours par la DDE

Afin que le dossier « assainissement » soit éligible pour les subventions, il convient d'appliquer le tarif minimum au m3 imposé par le Département. Le CM délibère donc pour ajuster le tarif, qui sera applicable en 2010 : Tarif 2009 = 0,60 € / m3 >> Tarif 2010 = 0,81 / m3

**ECOLE**

- Le CM prend acte du rattachement des écoles des Bauges à une nouvelle circonscription académique : Montmélian (au lieu de Aix-les-Bains)

- J. Liebe et C Guiboud rendent compte de l'étude d'un projet de garderie post scolaire pour la rentrée 2010. Les conseils municipaux de la Motte et du Châtelard devront se prononcer avant mi-juin.

Fait à la Motte-en-Bauges, le 7 mai 2009,  
Le Maire,